

### Thème 2 – Aménager et développer le territoire français (24 – 26h)

## Question – Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation

« Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation » est l'une des quatre questions à traiter dans le cadre du thème 2 « Aménager et développer le territoire français » auquel le programme préconise de consacrer 24 à 26 heures au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **5 à 7 heures**.

La multiplication des types de réseaux, qu'ils soient matériels ou immatériels, et l'expansion croissante du maillage accompagnent la croissance rapide des déplacements humains comme l'accélération des échanges de biens et d'idées à toutes les échelles. La mise en circulation renforcée des hommes, des marchandises et des idées et la consolidation de nœuds métropolitains qui captent et redistribuent ces flux, constituent les principaux déterminants de la mondialisation.

### PROBLEMATIQUES

- **Quels sont les avantages de la position de l'espace national français au croisement des grands axes de transports terrestres et maritimes européens ?** Comment la France peut-elle tirer parti de l'expansion des échanges et des réseaux de communication mondiaux ?
- **Comment les réseaux structurent-ils l'espace géographique au niveau des villes, des métropoles, des régions ?** Peut-on observer des mouvements de diffusion et de dispersion des flux, sous l'effet de l'extension des infrastructures de transport et de la modernisation de la desserte, ou plutôt des tendances de concentration et de polarisation autour de nœuds de plus en plus importants ?
- **Comment les acteurs publics et privés développent-ils des stratégies pour corriger ou surmonter l'inégale connexion des territoires ?**

### DEMARCHES POUR METTRE EN ŒUVRE LA QUESTION

Le programme invite à aborder la question à partir d'**une étude de cas** « Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial » et d'**une entrée plus générale** consacrée à la « connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique ».

### COMMENT TRAITER L'ÉTUDE DE CAS ?

- **Comment mettre en œuvre cette étude de cas ?**

**Le pôle de Roissy constitue un équipement majeur dans l'économie et dans l'organisation de l'espace local, régional, national et international** : 60 millions de voyageurs, plus de 2 millions de tonnes de marchandises traitées, 10 % du PIB régional.

L'étude de cas doit permettre d'aborder trois points :

- **la lecture de l'organisation spatiale de la plate-forme multimodale** : différentes composantes de l'aéroport, grandes routes aériennes desservies, systèmes de correspondance pour les voyageurs entre lignes aériennes, RER, autoroutes, lignes ferroviaires à grande vitesse ;
- **les effets économiques de Roissy** : concentration des zones d'activités sur le pourtour de l'aéroport ; attractivité économique et résidentielle, mesurable en termes d'emploi, de flux d'actifs ou de retombées fiscales ;
- **l'enjeu que représente le pôle de Roissy pour la métropole parisienne et la région Ile-de-France mais aussi dans l'espace national et européen**, et ce du point de vue positif comme sous l'angle négatif (nuisances).

Cette étude de cas se prête à la réalisation de **schémas** à différentes échelles.

**- Quelles sources et quels documents utiliser pour l'étude de cas ?**

De nombreux sites permettent de s'informer sur le pôle de Roissy. En outre, on peut illustrer le cours par de nombreuses photos aériennes tirées de géoportail :

- Le site de l'établissement public d'aménagement de la Plaine-de-France :

[www.plainedefrance.fr](http://www.plainedefrance.fr)

- le site de la société Aéroports de Paris :

[www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

- Un certain nombre de guides pratiques, créés pour les voyageurs :

[www.cdgfacile.Com](http://www.cdgfacile.Com)

Mettre en œuvre l'entrée générale dans la question

**Le programme prévoit de traiter la connexion inégale du territoire français par les réseaux de transport et le numérique. Pour cela, quatre points peuvent être envisagés :**

- **la desserte du territoire français par les réseaux routier, autoroutier, ferroviaire** (y compris les lignes à grande vitesse) **et aérien**. Il s'agit de connaître ces réseaux, les conditions de leur création, les grandes options (radial, axial) et leur fonctionnement (on ne négligera pas le transport maritime ni le transport fluvial à grand gabarit) ;
- les **principaux flux de voyageurs et de marchandises**, et les couloirs ou corridors qu'ils empruntent (axes fluviaux, façades littorales) selon les modes de transport. L'objectif est de fournir une vision claire de la hiérarchisation de ces flux en volume et des tendances actuelles (containerisation, zones logistiques proches des métropoles, ports secs ...) ;
- les choix économiques, sociaux et environnementaux qui sous-tendent les grands débats relatifs aux **options d'implantation des grands équipements de transport** ; par exemple : projets aéroportuaires (étude possible de Notre-Dame des Landes) ou dossier soumis à la Commission Nationale du Débat public (autoroute Bordeaux - Langon, LGV Sud – Europe - Atlantique...).
- **à travers la question des réseaux numériques, il est possible d'aborder enfin la notion d'enclavement**. En effet, les territoires de faible densité sont pris dans des logiques contraires : une volonté d'accès universel aux réseaux téléphoniques sans fil et aux hauts débits de l'internet d'une part, une recherche de rentabilité des équipements d'autre part. Les politiques publiques et les stratégies des acteurs privés seront donc analysées en parallèle pour identifier les zones concernées et étudier la manière dont on traite localement ce problème.

Cette étude conduit à la réalisation d'**un croquis illustrant l'organisation des réseaux de transport en France et leurs connexions avec l'Europe et le monde.**

## PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Donner l'illusion que les réseaux numériques sont une solution miracle pour les territoires enclavés susceptible de gommer les inégalités de desserte par les réseaux classiques.
- Centrer la réflexion sur un seul mode de transport (fer, air, route ou numérique).
- Omettre d'aborder les réseaux téléphoniques et numériques (Internet).
- Traiter seulement d'un type de flux (fret ou passagers).

## POUR ALLER PLUS LOIN

- A. Frémont, *Les transports en France. Quelles mobilités pour quelle société ?* La Documentation Photographique, n° 8066, Novembre-décembre 2008.
- Actes du festival international de géographie de Saint Dié 2005 « Le monde en réseaux. Lieux visibles, liens invisibles » : [http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes\\_2005/](http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2005/)
- - Point d'appui national « Aménagement numérique des territoires », hébergé par le Centre d'étude Technique de l'Équipement de l'Ouest (CETE): <http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr>